

Résultats des votes
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
de la société Compagnie du Cambodge du 29 mai 2019

1) En Assemblée Générale Ordinaire

62 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 557 185 actions au nominal de 42 euros sur les 559 735 actions composant le capital social et aux 557 185 actions sont attachées 1 112 895 voix. Le quorum est de 99,54 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018	Adoptée à l'unanimité
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Affectation du résultat	Adoptée à l'unanimité
Quatrième résolution	Approbation des conventions et engagements réglementés	Adoptée à l'unanimité
Cinquième résolution	Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de surveillance (Chantal Bolloré)	Adoptée par 1 112 510 voix (385 voix ayant voté contre)
Sixième résolution	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Marie Bolloré en sa qualité Présidente du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2018	Adoptée par 1 112 893 voix (2 voix ayant voté contre)
Septième résolution	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables aux membres du Conseil de surveillance à raison de leur mandat au titre de l'exercice 2019	Adoptée par 1 112 893 voix (2 voix ayant voté contre)
Huitième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

62 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 557 185 actions au nominal de 42 euros sur les 559 735 actions composant le capital social et aux 557 185 actions sont attachées 1 112 895 voix. Le quorum est de 99,54 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme avec maintien du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 1 112 510 voix (385 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes ou par élévation du nominal	Adoptée par 1 112 510 voix (385 voix ayant voté contre)
Troisième résolution	Délégation de pouvoir consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée par 1 112 510 voix (385 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 1 112 449 voix (446 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité